



**Collectif des salariés  
CAM-PRADO  
De la CPAM de Paris  
Soutenu par l'Intersyndicale CFDT, CGT,  
CFE-CGC, FO et SUD de la CPAM de Paris**

## **Grève du 18 décembre et réponses de la Direction**

Créé pour amoindrir les conséquences désastreuses de la fermeture des lits d'hôpitaux, le service PRADO de l'Assurance maladie accompagne les patients dans le cadre de sorties d'hospitalisation anticipées.

Nous, agents CAM-PRADO, participons activement à une prise en charge de qualité des patients et à la maîtrise des dépenses de l'assurance maladie.

Pour réaliser nos missions, au-delà de l'accompagnement des assurés, nous assurons la coordination des professionnels de santé impliqués dans leur suivi, dans un contexte de pénurie chronique de soignants.

Pourtant, nous sommes embauchés au niveau 4a de la classification des agents de sécurité sociale, ce qui correspond à une reconnaissance professionnelle bien en deçà de nos compétences réellement mises en œuvre.

La mise en application de la nouvelle classification en 2025 devait permettre une juste reconnaissance de notre engagement, d'autant plus que ce métier n'est pas défini nationalement et que chaque organisme avait l'occasion d'adapter leur niveau aux réalités de terrain.

**Notre déception est à la mesure de l'injustice du traitement qui nous est réservé.**

Déterminés à faire reconnaître nos compétences, nous avons tenté en vain d'engager des échanges objectifs et constructifs pour amener la Direction à reconsidérer sa position.

Reçus lors d'une réunion début décembre, une fin de recevoir particulièrement abrupte nous a été opposée.

Compte tenu de ce refus catégorique, le principe d'une grève a été décidé pour le 18 décembre.

**Plus de 80% des salariés ont cessé le travail et ont manifesté leur déception et leur mécontentement en manifestant devant le siège de la CPAM ; contraignant la direction à les recevoir à nouveau.**

Si le ton était moins provocateur, la direction reste campée sur ses positions et évoque sans sembler y croire elle-même une éventuelle réévaluation du métier en fonction d'hypothétiques directives nationales qui pourraient le permettre.

Echaudés par près de 10 ans de promesses déçues, cette pseudo ouverture est loin de nous avoir convaincus.

Puisque la CPAM de Paris se cache derrière la CNAM avant d'envisager d'assumer ses responsabilités, il nous apparaît clairement que la satisfaction de nos revendications ne pourra résulter que d'un rapport de force instauré dans tous les organismes du réseau.

Aussi, nous sollicitons les Fédérations syndicales pour faire connaître et relayer nos actions auprès de tous nos collègues PRADO, qui, nous en sommes persuadés, partagent notre constat.



**Paris, le 18 décembre 2025.**